



www.ccbrianconnais.fr

**DELIBERATION**  
**N°2017- 16 du 28 mars 2017**

**OBJET - SUBVENTIONS 2017 AUX ASSOCIATIONS  
CULTURELLES**

*Rapporteur : Catherine BLANCHARD*

Le 28 mars 2017 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 22 mars 2017 en la salle du Conseil, Les Cordeliers. La présidence de séance est assurée par M. Guy HERMITTE sauf pour la délibération n°2017-9.

Nombre de conseillers en exercice : 36

Présents : 24 de la délibération 2017-7 à 2017-8  
23 pour la délibération 2017-9  
26 de la délibération 2017-10 à 2017-14  
24 pour les délibérations 2017-15 et 2017-16  
23 pour la délibération 2017-17  
24 pour les délibérations 2017-18 et 2017-19  
25 de la délibération 2017-20 à 2017-27

Nombre de pouvoirs : 8 pour les délibérations n°2017-7 à 2017-9  
6 de la délibération n°2017-10 à 2017-27

M. Thierry BOUCHIÉ est nommé secrétaire de séance.

**Etaient présents :** M. Gérard FROMM, Mme Francine DAERDEN, M. Éric PEYTHIEU (de la délibération n°2017-7 à 2017-14), M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, M. Bruno DAVANTURE, Mme Marie MARCHELLO (de la délibération n°2017-10 à 2017-14 et de la n°2017-18 à 2017-27), Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL (de la délibération n°2017-7 à 2017-16 et 2017-20 à 2017-27), Mme Claude JIMENEZ (à partir de la délibération n°2017-10), M. Bruno MONIER, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIEMETTI, M. Guy HERMITTE, M. Jean-Louis CHEVALIER, M. Pierre LEROY, Mme Catherine BLANCHARD, Mme Martine ALYRE, M. Philippe MICHELON, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD.

**Avaient donné pouvoir :** Mme Nicole GUERIN à M. Yvon AIGUIER  
Mme Catherine GUIGLI à Mme Francine DAERDEN  
Mme Fanny BOVETTO à M. Mohamed DJEFFAL  
M. Gilles MARTINEZ à M. Bruno DAVANTURE  
Mme Marie MARCHELLO à M. Gérard FROMM (pour les délibérations 2017-7 à 9),  
Mme Claude JIMENEZ à M. Maurice DUFOUR (pour les délibérations 2017-7 à 9),  
M. Romain GRYZKA à Mme Catherine MUHLACH  
M. Nicolas GALLIANO à Mme Catherine BLANCHARD

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 5 500 € formulée par l'association **Cello au Sommet**,  
**Considérant** que l'un des buts de l'association est l'organisation de stages et de concerts pour les violonistes,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 1 500 € formulée par l'association **A Croche Chœur**,  
**Considérant** que l'un des buts de l'association A Croche Chœur est de promouvoir les concerts de la chorale du Conservatoire du Briançonnais,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 12 000 € formulée par l'association **Festival Messiaen**,  
**Considérant** l'organisation de la 20<sup>ème</sup> édition du Festival Messiaen et le partenariat engagé avec le Conservatoire du Briançonnais et avec le théâtre du Briançonnais,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 10 000 € formulée par l'association **Offenbachiades du sud**,

**Considérant** l'implication de professeurs et élèves du Conservatoire du Briançonnais dans les divers concerts organisés,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 10 000 € formulée par l'association **Les Décâblés**,

**Considérant** l'organisation de l'édition 2017 de l'Altitude Jazz Festival dans diverses communes du territoire et le partenariat engagé avec le Conservatoire et le théâtre dans ce cadre,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 6 000 € formulée par **l'Université du Temps Libre** du Grand Briançonnais,

**Considérant** que l'Université du Temps Libre du Grand Briançonnais dispense des cours de qualité sur l'ensemble du territoire du Briançonnais et tout particulièrement dans le domaine de l'Enseignement Artistique, dans le domaine de l'informatique par l'enseignement des nouvelles technologies, ainsi que dans le domaine de l'environnement montagnard,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 2 567 € formulée par **l'Association des Parents d'Elèves du Conservatoire du Briançonnais**,

**Considérant** que l'Association des Parents d'Elèves du Conservatoire du Briançonnais participe à la dynamique de celui-ci,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 1 500 € formulée par **l'Echo de la Guisane**,

**Considérant** que l'Echo de la Guisane contribue à l'enseignement de la musique d'ensemble sur l'ensemble du territoire,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 1 500 € formulée par **Choralp**,

**Considérant** que Choralp contribue à l'enseignement du chant choral et organise en juillet 2017 les Rencontres chorales internationales en Briançonnais,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 5 000 € formulée par les **Rencontres de la Haute Romanche**,

**Considérant** que les Rencontres de la Haute Romanche contribuent au rayonnement de l'enseignement artistique sur le territoire,

**Vu** la demande de subvention à hauteur de 1 500 € formulée par l'association **Au-dessus de la Plaine**,

**Considérant** qu'Au-dessus de la Plaine contribue au développement de l'enseignement artistique par le biais de créations théâtrales en lien avec l'enseignement d'art dramatique du Conservatoire,

**Vu** l'avis de la Commission « Culture et Communication » en date du 13 février 2017,

**Vu** l'avis du Bureau en date du 13 mars 2017,

**Le Conseil Communautaire à l'unanimité** (Marie MARCHELLO ayant quitté la salle) :

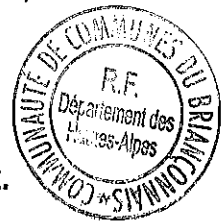
- Approuve le versement d'une subvention de **5 000 €** en direction de l'association **Cello au Sommet**,
- Approuve le versement d'une subvention de **1 000 €** en direction de l'association **A Croche Chœur**,

- Approuve le versement d'une subvention de **9 000 €** en direction de l'association **Festival Messiaen,**
- Approuve le versement d'une subvention de **5 000 €** en direction de l'association **Offenbachiades du sud,**
- Approuve le versement d'une subvention de **5 000 €** en direction de l'association **Les Décâblés,**
- Approuve le versement d'une subvention de **3 000 €** en direction de **l'Université du Temps Libre du Grand Briançonnais,**
- Approuve le versement d'une subvention de **1 500 €** en direction de **l'Association des Parents d'Elèves du Conservatoire,**
- Approuve le versement d'une subvention de **1 500 €** en direction de **L'Echo de la Guisane,**
- Approuve le versement d'une subvention de **1 500 €** en direction de l'association **Choralp,**
- Approuve le versement d'une subvention de **2 000 €** en direction des **Rencontres de la Haute Romanche,**
- Approuve le versement d'une subvention de **1 000 €** en direction de l'association **Au Dessus de la plaine,**
- Dit que les crédits nécessaires ont été prévus dans le Budget Primitif 2017 du budget « Général ».

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme  
Le 1<sup>er</sup> vice-président,  
Président par intérim,

Guy HERMITTE.



Date affichage : **10 AVR. 2017**